

AUTO ÉCOLE ROANNAISE

56 RUE MULSANT

42 300 ROANNE

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE B AAC DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique

Elle porte sur la **connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.**

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie **dans les locaux** de l'école de conduite avec un **support média Système EASYTESTS** des Codes-Rousseau, **avec un enseignant** ou via **Internet (option)**. **Un livre de code complet et imagé est inclus** dans les fournitures permettant de renforcer les connaissances en dehors de l'auto école.

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques

Ils seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, **par un enseignant** de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- les effets dus à la consommation d'alcool de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- la pression sociale (publicité, travail...) ;
- la pression des pairs.

La formation pratique

Elle porte sur la **conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.**

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.

L'évaluation initiale est une estimation qui peut évoluer en fonction des difficultés rencontrées lors de la progression dans les différentes compétences. La conduite est dite une tâche complexe ; chacun progresse selon ses capacités et sa façon d'apprendre. Notre objectif est votre sécurité et celle des autres.

	Évaluation initiale	Nombre d'heures réelles
Compétence 1		
Compétence 2		
Compétence 3		
Compétence 4		
Nombre d'heures conduite		

La phase de conduite accompagnée

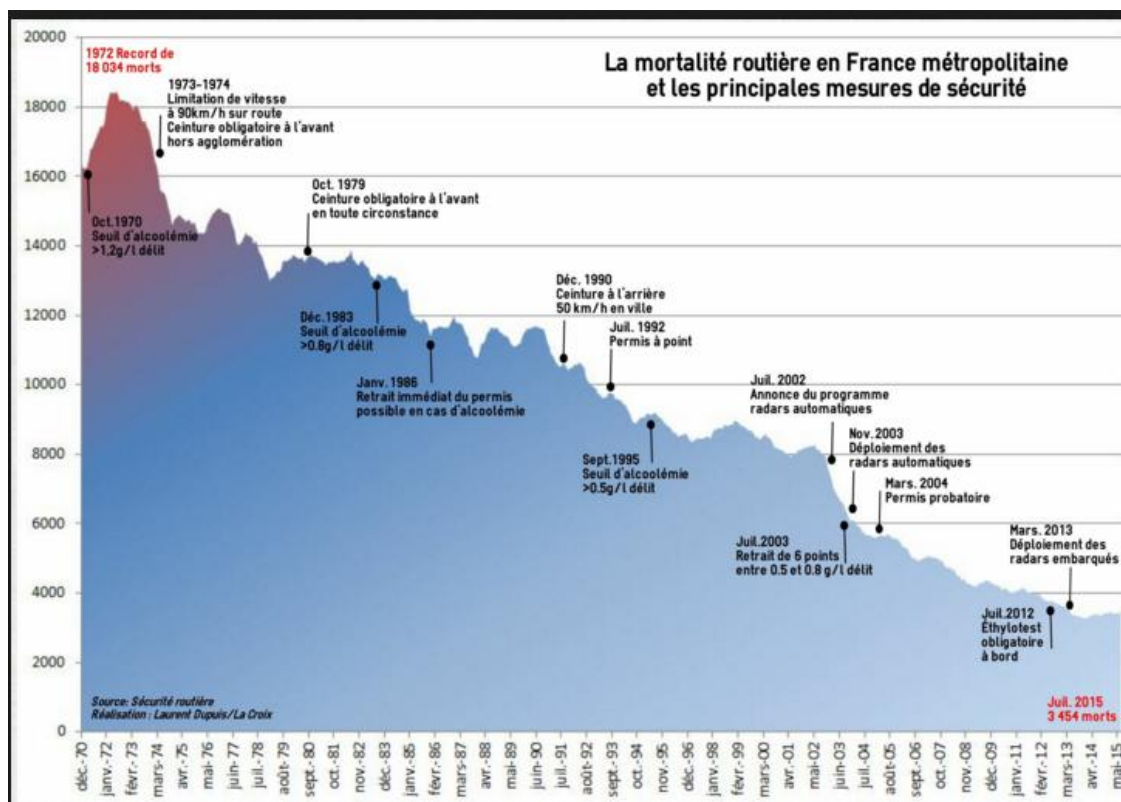
Suite à l'attestation de fin de formation, **un rendez vous préalable avec les accompagnateurs permet de passer le relais** en revisitant toutes les situations de conduite : campagne, ville, voie rapide, stationnements etc. Un guide et des conseils pratiques sont transmis afin que la conduite accompagnée se passe dans les meilleures conditions. Un guide et des conseils pratiques sont transmis afin que la conduite accompagnée se passe dans les meilleures conditions.

Lors de ce rendez vous préalable est fixé **le prochain rendez vous pédagogique obligatoire 6 mois plus tard afin de faire le point**. Un rendez vous de 1h00 permet de faire un bilan pratique de la progression de conduite avec des conseils sur les objectifs à atteindre ; ce rendez vous est suivi dans la semaine d'un rendez vous de 2h00 en salle collectivement avec d'autres conduites accompagnées afin d'aborder plus en détail les difficultés rencontrées et les dangers récurrents tels que la vitesse, l'alcool et stupéfiants, la conduite en condition dégradée (pluie, verglas, neige, brouillard), les assurances etc.

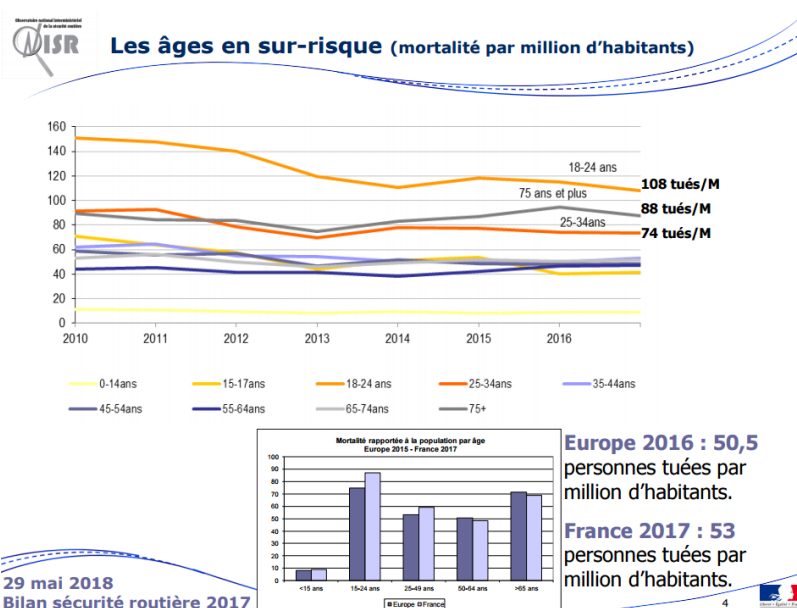
Un 2ème rendez vous pédagogique pratique et théorique obligatoire selon les mêmes modalités est alors pris au minimum 4 mois plus tard.

La conduite accompagnée doit durer au minimum 1 an révolu à partir de la date du rendez vous préalable pour être valide et donner droit aux avantages de la conduite accompagnée. Enfin le candidat doit être âgé de 17 ans révolu pour passer son examen et pourra conduire seul dès l'obtention de son permis.

Enjeux de la formation des futurs automobilistes



Beaucoup d'efforts ont été réalisés depuis les années 70 mais les plus jeunes sont encore trop touchés !!! (18/24 ans)



Comme indiqué sur ces graphiques le nombre de victimes de la route a considérablement baissé depuis les années 70, néanmoins nous sommes loin du zéro victime ! Malheureusement c'est encore les **18/24 ans qui sont les plus touchés**.

La formation d'un conducteur responsable ne s'arrête pas « **juste au maniement du véhicule** ».

IL doit acquérir grâce à une formation sérieuse, une bonne connaissance des règles du code de la route pour pouvoir ensuite les appliquer en conformité avec la loi.

Après réussite à l'examen du code de la route nous lui apprendrons à bien connaître le véhicule, comprendre son fonctionnement et donc à bien l'utiliser. Il sera possible de commencer la pratique avant la réussite du code.

Puis tout au long de son apprentissage nous ferons en sorte de faire prendre conscience qu'il est plus qu'important de devenir un automobiliste lucide, respectueux des autres usagers mais aussi de l'environnement.

Comment :

Pour le code : nous pourrions établir un suivi individuel précis, lever les incompréhensions, développer le sens de l'analyse et s'initier aux nécessités d'adaptations dans de multiples situations à risque rencontrées en conduite. Une bonne compréhension théorique permettra une meilleure mise en pratique. (se référer au planning de l'apprentissage du code.)

Pour la conduite : Nous suivrons le programme du REMC en 4 compétences :

- MAÎTRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- APPRÉHENDER La route et circuler dans des conditions normales.
- CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique.

A l'issue et au cours de cette préparation nous effectuerons des bilans et permis blanc pour évaluer l'apprenant.

Examens:

Nous accompagnons nos candidats pour qu'ils soient le plus serein possible . Les démarches de réservation sont réalisées par nos soins pour les examens théoriques et pratiques grâce à votre mandat.

Notre accompagnement à l'examen pratique sera toujours assuré par un formateur afin de comprendre et d'analyser les éventuels points critiques de l'examen ayant pu faire échouer un candidat (analyse de la grille d'évaluation délivrée par l'inspecteur du permis de conduire).

Dans le cadre du permis à 1€/jour, l'accompagnement à l'examen pratique fait partie de la charte de qualité.

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (1)

 <p>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR</p>	Date :		Candidate :	
	L'examinateur :		Nom :	
	Fonction spécialisée :		Prénoms :	
			N°PN :	
			Catégorie : B	

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	K	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Effectuer des vérifications du véhicule								
Connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers								
Partager la chaussée								
Maîtriser les espaces de sécurité								
Sous-totaux								
Conduite économique et respectueuse de l'environnement								
Civilité								
Total général								

**Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l
Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool**

BILAN	FAVORABLE (2)
--------------	----------------------

- (1) ne tient lieu de permis de conduire qu'à compter de 18 ans révolus (catégorie B)
(2) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical

AUTO ÉCOLE ROANNAISE
56 RUE MULSANT
42 300 ROANNE

HORAIRES DES COURS THÉORIQUES

Les cours théoriques portant sur des thématiques spécifiques sont programmés :

Lundi : de 15h00 à 17h00	Thème : Circulation routière/Le Conducteur :Alcool et Stupéfiants/ Fatigue
Mardi : de 15h à 17 h00	Thème : La Route (conditions météorologiques et état de la chaussée) / Vitesse
Mercredi : de 17h00 à 19h00	Thème : Notions Générales et Diverses
Jeudi : de 15h00 à 17h00	Thème : Porter Secours et Précaution à prendre en quittant le véhicule / les Usagers Vulnérables
Vendredi : de 17h00 à 19h00	Thème : Mécanique et équipement/ Sécurité du Passager et du Véhicule
Samedi : de 10h00 à 12h00	Thème : Environnement / la Pression Sociale / la Pression des Pairs

Les cours collectifs sur les grands thèmes de la sécurité routière :

- Alcool et stupéfiants,
- Vitesse,
- La Fatigue
- Défaut de port de la ceinture,
- Distracteurs... (GPS, téléphone...)

L'enseignant adapte son cours en fonction des élèves présents, ce qu'ils ont déjà travaillé dans les thématiques du jour, ce qui est su, ce qu'il reste à intégrer.

HORAIRES DES COURS PRATIQUE :

Du MARDI AU SAMEDI de 8h à 12h

Du LUNDI AU VENDREDI de 13h à 19h Le samedi de 13H00 à 17h00

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Ce règlement a pour objectif de définir les règles relatives à l'hygiène, à la sécurité ainsi qu'à la discipline nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement **AUTO ÉCOLE ROANNAISE. Ce règlement est applicable par l'ensemble des élèves dès l'acceptation signé de celui-ci.**

La société Auto-Ecole Roannaise (A.E.R.) met à disposition dans le cadre des formations permis B l'utilisation d'un local au 56 rue Mulsant 42300 Roanne ainsi que des moyens et outils pédagogiques dans le cadre de l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière pendant ses horaires d'ouverture. Un enseignant est toujours présent.

HYGIÈNE/SÉCURITÉ : la prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. Un document unique d'évaluation des risques est mis à disposition à l'accueil.

- Respecter les consignes et plan de sécurité de l'établissement et des normes en vigueur : Conformément aux articles R232-12-17 et suivants du Code Du Travail, les consignes en cas d'incendie, notamment un plan sur lequel figure les extincteurs, alarme, point d'appel téléphonique et sortie d'urgence, ainsi que des toilettes norme P.M.R. sont affichés à l'accueil et dans la salle de code afin d'être connu de tous.
- Interdiction de manger et de boire dans les locaux et les véhicules.
- Interdiction de fumer et de consommer ou d'avoir consommé des boissons alcoolisées ou tout produit pouvant nuire à la conduite (drogues, alcool, **médicaments altérant la concentration, la vigilance : signaler nous un traitement en cours**)

Toute consigne en vigueur au sein de l'établissement doit être respectée strictement sous peine de sanctions disciplinaires, qui va du simple rappel à l'ordre, à l'exclusion ponctuelle jusqu'à l'exclusion définitive et la rupture du contrat de formation.

HORAIRES D'OUVERTURE BUREAU : ces horaires sont affichées à l'entrée

Lundi 14h à 17h

Mardi, Jeudi, 10 à 12h et de 14 à 17h

Mercredi, Vendredi 10h à 12 h et 14h à 19h

Samedi 10h à 12h

L'accès à la salle de code est libre pour tout élève inscrit à l'auto école aux heures d'ouverture des locaux **sauf organisation différente** (ex :rendez pédagogique généralement un samedi ponctuellement) prévenue et affichée une semaine à l'avance minimum.

Pour le BON FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT chacun veillera à :

- respecter le matériel mis à disposition : boîtiers, chaises ,salles ,véhicules ...etc. Merci de signaler toute anomalie constatée dès la connaissance de celle ci.
- Respecter les autres (enseignant ou élèves) sans discrimination raciale, sociale, religieuse ethnique...
- Respecter les horaires de cours de théorique ainsi que le silence pour apprendre. Pas d'utilisation d'appareils sonores (mp3, téléphone portable...) y compris en mode vibreur ou silencieux.

Auto École Roannaise applique les règles d'enseignement selon les lois en vigueur, notamment l'arrêté ministériel du 13 mai 2013 relatif au R.E.M.C. : référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne ainsi que la convention collective des établissements d'enseignement de la conduite.

Organisation des cours théoriques et pratiques

Cours Théoriques : **CONSULTEZ LE PROGRAMME AFFICHE A L'ACCUEIL**

- Des cours de code sont animés par un formateur afin d'aborder entre autre les thèmes obligatoires : alcool et stupéfiants, vitesse etc ...
- Des séquences sont prévues pour le travail des thématiques ou révisions générales selon le(s) profil(s) et niveau(x) du ou des élève(s) présent(s). Respectez autant que possible l'arrivée en début d'heure. Se référer aux horaires d'ouverture et au panneau d'affichage.

Cours Pratiques :

- Toute heure de pratique doit se faire en possession d'une pièce d'identité et de son livret d'apprentissage qui contient l'autorisation de suivre des cours pratique en cas de contrôle par les forces de l'ordre. Il vous permet également de suivre votre formation : heures effectuées, suivi du contenu, prises de note pour renforcer votre apprentissage . En cas de perte, le nouveau livret d'apprentissage sera facturé 15 euros.
- Les rendez-vous de leçon de conduite seront programmés après paiement . Toute leçon non décommandée 48H ouvrées minimum à l'avance sera considérée comme due, sauf cas de force majeure **dûment justifié**. Veillez à vous présenter à l'heure à votre rendez vous de conduite. Un retard de notre part peut arriver lors de leçons précédent la vôtre ; Tout sera mis en œuvre pour vous restituer ce retard le jour même ou sur une heure suivante. Le contenu d'une heure de formation est détaillée dans votre contrat.
- Les comptes clients devront être soldés 8 jours avant tout examen pratique. En cas de non paiement l'établissement se verra dans l'obligation d'annuler le passage à l'examen. Si le candidat renonce à sa place d'examen programmée il doit en informer l'auto école au moins 7 jours ouvrables avant l'examen. A défaut cette prestation lui sera facturée.

Pour information, les places d'examen sont précieuses et gérées au mieux des intérêts de chaque candidat en fonction du nombre attribuées par la préfecture et de celles restituées car non utilisées par d'autres établissements. Un examen se prépare et s'organise si le niveau de compétence requis est suffisant. Voir contrat.

Tenue vestimentaire exigée pour les cours pratiques : veillez à porter des vêtements confortables et des chaussures adaptées. Pour votre sécurité : **Interdiction** de porter des tongs ou chaussures manquant de maintien, ou avec des talons hauts.

Le présent règlement est affiché dans les locaux de la formation

Je soussigné(e) :

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et adhérer à celui-ci.

Fait à Roanne, le

signature du candidat

signature du responsable légal

précédée de la mention

précédé de la mention

« lu et approuvé »

« lu et approuvé »

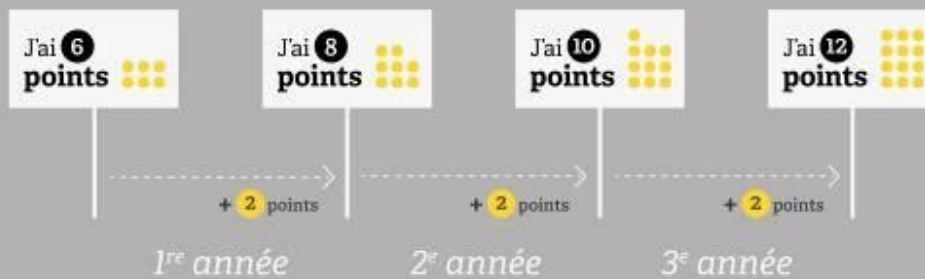
COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?



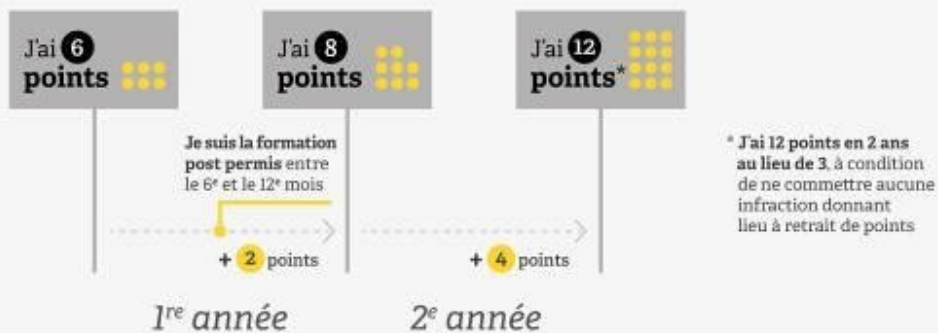
CAS N°1 :

J'ai eu le permis en conduite traditionnelle

SANS la formation post permis



AVEC la formation post permis



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?



CAS N°2 :

J'ai eu le permis en conduite accompagnée

SANS

la formation post permis



AVEC

la formation post permis



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

PROGRAMME DE LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE PRÉVUE À L'ARTICLE L. 223-1 DU CODE DE LA ROUTE

La formation complémentaire suivie entre six mois et un an après l'obtention du permis de conduire vise à renforcer les compétences acquises en formation initiale et durant les premiers mois de conduite autonome. Elle est composée :

- d'un module visant à améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes ;
- d'un module visant à rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables.

Le programme défini ci-dessous s'appuie sur le modèle didactique de la hiérarchie des comportements de conduite (Kestinen, 1996 et Siegrist, 1999) - matrice GDE (Goals for Driver Education).

Cette formation fait appel à l'autoréflexion des élèves et à l'analyse de leur perception des dangers de la route en vue d'améliorer leurs modes de réflexion et leurs aptitudes à percevoir les risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance en tant que conducteur et plus largement dans leurs divers modes de déplacement.

Le programme présenté ci-dessous définit un schéma qui permet à l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière - ci-après nommé « enseignant » - d'adapter son intervention en fonction des groupes.

L'ordre des séquences doit être respecté pour favoriser le processus d'acquisition de comportements sûrs dans l'objectif de prévenir la survenance d'accidents caractéristiques des usagers titulaires du permis de conduire depuis peu de temps et ayant peu d'expérience.

En évitant de faire appel à des cas d'accidents, les outils de la formation privilégient l'illustration de situations de conduite ou de questions de mobilité. Ils doivent également permettre, dès que possible, les travaux en groupes restreints.

Les enseignants doivent utiliser des outils spécifiquement adaptés pour travailler ces séquences et avoir bénéficié d'une formation pour leurs usages.

- MATINÉE :

Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes

Séquences et objectifs	Contenus et outils pédagogiques
1. Présentation de la formation Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion. Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention. Durée : 10 minutes	Présentation des objectifs. Présentation du cadre pédagogique (anonymat, liberté de parole, etc.). Cadre réglementaire (horaires, participation active, réduction de la période probatoire, etc.). Présentation de la formation (différentes séquences, organisation, etc.). Cette séquence permet à l'enseignant d'instaurer un climat de confiance avec les élèves pour débiter la formation dans de bonnes conditions.
2. Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation) Se connaître en tant que conducteur. Connaître et prendre en compte ses limites. Durée : 15 minutes	Le questionnaire permet de se définir : - en tant qu'individu ; - en tant qu'usager de la route. Le questionnaire permet d'aborder les différentes thématiques de la formation. Le questionnaire porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs, etc.) et sur son expérience en tant qu'usager de la route (ancienneté du permis, nombre de kilomètres parcourus, véhicule utilisé, etc.). Le questionnaire permet de disposer d'informations sur le groupe pour travailler les différentes séquences de la formation.
3. Constitution du groupe Se présenter. Confronter ses expériences au groupe. Découvrir sa singularité. Créer du lien. Durée : 35 minutes	Alterner les techniques de présentation en privilégiant une forme dynamique. Conduire des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leur expérience (types de trajet, types de véhicules utilisés, situations de presque-accident rencontrées, etc.)
4. Traitement du questionnaire d'autoévaluation Confronter ses expériences au groupe. Découvrir le groupe. Durée : 45 minutes	A partir du questionnaire d'autoévaluation, exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves.
5. Perception des risques Se positionner face au risque. Se confronter à la perception des autres.	Evaluer individuellement sa perception des risques, notamment au regard du vécu des autres élèves. Echanger collectivement sur les résultats de ces évaluations. Dégager des tendances au sein du groupe. Mettre en avant la subjectivité du risque.

<p>Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque. Durée : 1 heure</p>	<p>Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des risques en situation de conduite et permettant à l'enseignant de mener une discussion à partir du ressenti des élèves face au danger. L'enseignant pourra par exemple accompagner les élèves à se positionner sur une échelle de risque estimé.</p> <p>En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur la perception des risques. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.</p>
<p>6. Situations complexes Comprendre et résoudre des situations complexes. Durée : 1 heure 15 minutes</p>	<p>Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et d'usagers.</p> <p>Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des situations de conduite complexes et permettant aux élèves de se positionner (« que percevez-vous ? », « que peut-il se passer ? », etc.) individuellement, et au sein du groupe, face aux situations présentées.</p> <p>En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur les situations complexes. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.</p>

- APRÈS-MIDI :

Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.
Les stratégies de mobilité.

Séquences et objectifs	Contenus et outils pédagogiques
<p>7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes Être capable de construire et d'anticiper ses déplacements. Prendre conscience des influences du contexte (environnement, pairs, véhicule, etc.). Être conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc.) Durée : 1 heure 45 minutes</p>	<p>Travail à partir de situations types (sorties festives, de nuit, sous la pression des pairs, sous influence de distracteurs ou de produits psychoactifs, etc.). Cette séquence est animée avec des outils permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'élaborer une suite à un scénario ; - d'imaginer les dangers potentiels ; - d'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être capable de fédérer. <p>Pour cette séquence, les outils adaptés peuvent notamment prendre la forme de vidéos, de photos, de descriptions de scénario ou d'outils visuels d'aide à la prise de décision.</p>
<p>8. Choix de mobilité Se connaître en tant qu'usager de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement. Être sensibilisé aux questions environnementales. Découvrir des modes de déplacements alternatifs. Durée : 1 heure</p>	<p>En lien avec le questionnaire d'autoévaluation.</p> <p>Faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence. Faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes alternatifs de déplacement.</p> <p>L'enseignant utilise des outils statistiques ou autres présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes.</p> <p>L'enseignant s'attache à apporter des informations sur les différentes formes de mobilité proposées localement.</p>
<p>9. Bilan avec engagement Durée : 15 minutes</p>	<p>S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe. Un support sur lequel cet engagement est matérialisé (livret de stage, attestation d'engagement, etc.) est préconisé.</p>

Tu doutes encore ?!



Pourquoi la conduite accompagnée ? ...Parce que :

- 1 - Tu peux **passer le permis** avant les autres, à **17 ans** !
- 2 - Le jour de **tes 18 ans, tu peux conduire seule** !
- 3 - La période probatoire n'est pas de 3 ans mais **seulement de 2 ans** pour toi !
- 4 - Tu récupères **3 points** par an pendant 2 ans, au lieu de 2 points par an pendant 3 ans !
- 5 - Tu bénéficies de **tarifs préférentiels** sur ton assurance jeune conducteur !



Que du bonus !



★ Une formation complète !

Tu bénéficies d'une formation sérieuse et tu es entouré(e) de plusieurs interlocuteurs : l'auto-école, les accompagnateurs, les amis ayant aussi choisi l'AAC.

★ Pas de stress !

La réussite est à la clé ! Avec 3 000 km sous la pédale (au lieu de 350 km en filière classique), tu passes l'épreuve plus détendue, tu as donc plus de chances d'avoir le permis du premier coup !

★ Tu fais des économies !

Si tu as ton permis du premier coup, tu économises...

Par exemple, la surprime demandée aux conducteurs novices peut être diminuée de moitié chez certains assureurs.



Demande aussi le guide destiné à ton accompagnateur !

Ref: 20103005-AAC-3217

AAC

La formation vitaminée !



NOTICE D'INFORMATION

**CODES
ROUSSEAU**
-O-

**CODES
ROUSSEAU**
-O-

Lance-toi !



À tout moment, tu peux choisir la conduite supervisée. Passer de la formation traditionnelle à la conduite supervisée ou de la conduite accompagnée à la conduite supervisée, c'est possible !

Conditions d'inscription

Pour t'inscrire à la conduite supervisée, tu dois :

- avoir au moins **18 ans**,
- avoir obtenu l'attestation de fin de formation initiale,
- avoir l'**accord de l'assureur** du véhicule,
- avoir participé au **rendez-vous préalable**.

Ton accompagnateur doit être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans consécutifs et ne jamais avoir commis de délit routier. Il n'est pas forcément un de tes parents. Il peut être un membre de la famille, un tuteur, un ami... Il peut même y avoir deux accompagnateurs en accord avec l'assureur.

Avant de rouler...



Le rendez-vous préalable

Au début de la conduite supervisée, tu devras participer, avec au moins un accompagnateur et ton moniteur, à un **rendez-vous préalable de 2 heures minimum en voiture auto-école**.

L'enseignant te donnera des conseils et un guide sera remis à ton accompagnateur.



N'oublie pas !



Les bons outils

Tu devras :

- conduire sur le réseau routier et autoroutier du territoire national, à différents moments du jour et de la nuit et par diverses conditions météorologiques,
- pouvoir présenter obligatoirement l'original (ou la photocopie) du formulaire de demande de permis ou du récépissé de cette demande ET ton livret d'apprentissage en cas de contrôle routier,
- toujours être détenteur du document d'extension de garantie de ton assurance,
- utiliser un véhicule équipé de deux rétroviseurs latéraux,
- apposer le disque « conduite accompagnée » à l'arrière de ton véhicule quand tu conduis,
- ne pas dépasser les vitesses maximales autorisées applicables aux conducteurs novices.



À la différence de la conduite accompagnée, la conduite supervisée ne permet pas de réduire la durée probatoire du permis de conduire qui est de 3 ans avec cette formation.



2.2 PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT.

Nous procédons par un entretien individuel au cours duquel nous vérifions :

L'identité de la personne et la date de validité de sa pièce d'identité.

Son âge, sa situation : étudiante si oui dans quel domaine, quel niveau d'étude
en activité : quel domaine

Présence de maladie ou handicap incompatible avec la conduite :

Si oui demande de visite médicale pour maladie /handicap léger.

Si handicap lourd : orientation vers une auto école équipée.

ERCA ROANNE 108 rue Albert Thomas 42 300 ROANNE 04 77 71 36 66

Véhicule Renault Mégane break ;

Aménagement : accélérateur pied gauche, frein tirer pousser, accélérateur électronique, boule volant G et D plus commande électronique clignotant – feux, Tirer-pousser combiné pour l'accélération et le freinage, pédales inversées, boule au volant avec commandes secondaires, boîte automatique.

Ou renvoi sur le site CEREMH : Centre de Ressources et d'innovation Mobilité Handicap pour toute information complémentaire ou aide dans les démarches.

Document disponible à l'accueil dans porte document à disposition du public.

Sa disponibilité dans la semaine.

Sa domiciliation.

Ses capacités de financement . Potentiellement les aides auxquelles elle peut prétendre.

Maîtrise de la langue française.

Objectif de la personne : accès à l'emploi ? Estimation de son implication.

Est ce qu'elle a déjà conduit ? Parking , chemin de campagne, auto école ?

A t-elle un autre permis ou autorisation de circuler ? Permis AM ou BSR, conduite d'une voiture sans permis, vélo, trottinette ?

Pratique t-elle un sport / danse, sport collectif, autre ...

Tests de calcul mental simple, évaluation de la bonne compréhension de la personne, de sa réactivité, de sa capacité à échanger.

Tous ces paramètres permettant de situer la personne dans le processus de formation, de l'informer sur sa complexité et le besoin d'implication pour arriver à l'objectif.

Document disponible au bureau d'accueil dans un porte vue

PROCÉDURE DE POSITIONNEMENT : Demandeurs CPF

NOM : Prénom :
Nationalité : Age :
Validité de la pièce d'identité :
Langue : Maîtrise de la langue française :

SITUATION : Étudiant : Domaine :
Actif : Domaine :

DISPONIBILITES :

Adresse :
Tel : Mail :

Financement : personnel : CPF : pole emploi :

Permis 1euro par jour ? Apprenti de 18 ans ?
Pass région ? Autre :

A déjà conduit :
Parking : Chemin : auto école : nombre d'heures :

Autre permis : voiture sans permis :
AM ou BSR : Vélo : Trottinette :

Pratique sportive : sport collectif, danse, autre :

Objectif de la personne : accès à l'emploi :
Estimation de son implication : attitude face à l'apprentissage :

Compréhension : mémoire :

Restitution information :

Tests de calcul et de compréhension si besoin.

Document disponible au bureau d'accueil dans un porte vue

FICHE POUR L'ÉVALUATION DE DÉPART B - FICHE ÉLÈVE

1. Renseignements d'ordre général

Nom: _____ Prénom: _____ Date de naissance: _____
 Adresse: _____ Tél.: _____
 Niveau scolaire: _____ Profession: _____ Nationalité: _____
 Acuité visuelle œil droit /10 œil gauche /10 Correction: oui non
 Incompatibilités: _____ Visite Médicale: oui non

2. Expérience de la conduite

Permis:	Conduite auto:	Avec qui ?	Où (sauf auto-école):	Si pas auto:	TOTAUX PARTIELS
B1 ou AM <input type="checkbox"/>	jamais <input type="checkbox"/> 0	amis <input type="checkbox"/>	ville <input type="checkbox"/> -1	vélo <input type="checkbox"/>	
A1 <input type="checkbox"/>	- de 5 h. <input type="checkbox"/> +1	parents <input type="checkbox"/>	route <input type="checkbox"/> +1	cyclo <input type="checkbox"/>	
A2 <input type="checkbox"/>	+ de 5 h. <input type="checkbox"/> +2	auto-école <input type="checkbox"/>	chemin <input type="checkbox"/> +2	moto <input type="checkbox"/>	
A <input type="checkbox"/>				autre véh. <input type="checkbox"/>	
Date _____					

3. Connaissance du véhicule

Direction:	non <input type="checkbox"/> 0	oui <input type="checkbox"/> +1	Embrayage:	non <input type="checkbox"/> 0	oui <input type="checkbox"/> +1	
Boîte de vitesses:	non <input type="checkbox"/> 0	oui <input type="checkbox"/> +1	Freinage:	non <input type="checkbox"/> 0	oui <input type="checkbox"/> +1	

4. Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité

À votre avis, le plus important pour bien conduire,
 est-ce de savoir maîtriser la voiture et de connaître le code _____
 ou bien plutôt, est-ce d'être capable de prévoir les difficultés et de savoir y faire face ?
 Avez-vous le désir d'apprendre à conduire _____
 ou bien apprenez-vous parce que c'est une nécessité ? _____

5. Habiletés

	F	S	B	
Installation au poste de conduite _____	<input type="checkbox"/> -2	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> +2	
Démarrage arrêt _____	<input type="checkbox"/> -3	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> +2	
Manipulation du volant _____	<input type="checkbox"/> -2	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> +2	

6. Compréhension et mémoire

	F	S	B	
Compréhension _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mémoire _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

7. Perception

	F	S	B					
Trajectoire _____	<input type="checkbox"/> -4	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> +3	Orientation _____	<input type="checkbox"/> -1	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> +1	
Observation _____	<input type="checkbox"/> -1	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> +1	Regard _____	F1 <input type="checkbox"/> -1	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> +2	
					F2 <input type="checkbox"/> -2			
					F3 <input type="checkbox"/> -3			

8. Émotivité

	F	S	B					
En général _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Crispation _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

9. Résultat de l'évaluation

Total des résultats partiels:	<input style="width: 30px; border: 1px solid black; background-color: #e0f0ff;" type="text"/>	-	<input style="width: 30px; border: 1px solid black; background-color: #ffe0e0;" type="text"/>	=	<input style="width: 30px; border: 1px solid black;" type="text"/>	Résultat final	> 12 : Bon entre 12 et +12 : Satisfaisant ≤ 12 : Faible
-------------------------------	---	---	---	---	--	----------------	---

10. Proposition: volume de formation PRÉVISIONNEL

DATE _____ / _____ / _____

Théorie: Heures Proposition acceptée: OUI NON
 Pratique: Heures Proposition retenue: Théorie H Pratique H

Boite manuelle : 20 h de conduite minimum.
 Boite automatique : 13 h de conduite minimum.

L'évaluation a été réalisée sous la responsabilité de Mme/M. YILLOIZ ERSOY missionné par l'école de
 conduite et titulaire de l'autorisation d'enseigner numéro A18 042 00070 délivrée le 29/06/2023

SIGNATURES: Formateur Élève Parents (pour mineurs)

Comme indiqué sur notre site, DIFFÉRENTS MODES DE FINANCEMENT SONT POSSIBLES :

Permis à 1€/jour

Le permis à 1€/jour est un prêt dont les intérêts sont pris en charge par l'État. Il a été mis en place pour aider les jeunes de 15 à 25 ans à financer leur préparation au permis et leur permet de bénéficier d'une facilité de paiement. Vous avez droit à une seule demande pour la formation initiale d'un montant maximum de 1200 euros et en cas d'échec une demande complémentaire d'un montant maximum de 300 euros. Vous devrez rembourser 30 euros par mois jusqu'à la fin.

CPF

Notre auto-école étant certifiée, vous pouvez financer grâce à votre CPF jusqu'à 100% de votre formation au permis. Pour cela créez votre identité numérique et consultez votre compte personnel sur le site gouvernemental : moncompteformation.gouv

Aides locales

Certaines structures telles que Pôle Emploi, les missions locales ou les collectivités territoriales peuvent vous aider à financer votre permis. Renseignez-vous auprès de ces organismes!

Si vous êtes apprentis et majeur une aide peut vous être octroyée suite à votre inscription en auto école d'un maximum de 500 euros. Renseignez vous auprès de votre CFA.

Enfin ces différentes aides sont cumulables.